

BULLETIN DE SALAIRE

À conserver sans limitation de durée

Période du 01/09/2023 au 30/09/2023

Centre national Pajemploi
43013 Le PUY en VELAY cedex

Pour nous contacter

www.pajemploi.urssaf.fr

Référence employeur

M. DEWEZ MODERAN
1805 RTE DE BRANMAZE
76133 MANEGLISE
N°Employeur Y2941711080005
Code APE 8891A

Référence salarié

MME DELAHAYE EVELYNE
Assistante maternelle agréée
N° SS 274037634102619
N° Salarié 00000000901594

Le Puy-en-Velay, le 19/10/2023

MME DELAHAYE EVELYNE
2 HAM DE BRANMAZE
76133 MANEGLISE

CCN de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE		Volet social n°2023276X13146	
Nombre de jours d'activité	11	Nombre de jours de congés payés (a)	2,5
Nombre d'heures normales	35	Salaire horaire net	
Nombre d'heures complémentaires ou majorées	0	Date de paiement du salaire	30/09/2023

(a) Si votre salaire est mensualisé en année complète, le nombre de jours d'activité tient compte des jours de congés payés

Salaire brut		318,96				
MONTANTS DÉTAILLÉS DES COTISATIONS (en euros)						
Éléments de calcul du salaire		Base	Part Salarié		Part Employeur	
			Taux (%)	Montant	Taux (%)	Montant
CSG + RDS NON DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU		313,38	2,900	9,09		
CSG DEDUCTIBLE DE L'IMPOT SUR LE REVENU		313,38	6,800	21,31		
VIEILLESSE		318,96	0,400	1,28		
MALADIE		318,96			13,000	41,46
VIEILLESSE		318,96	6,900	22,01	8,550	27,27
		318,96			1,900	6,06
ALLOC. FAMILIALES		318,96			5,250	16,75
ACCIDENT DU TRAVAIL		318,96			0,810	2,58
FNAL		318,96			0,100	0,32
CSA		318,96			0,300	0,96
FORMATION PROFESSIONNELLE		318,96			0,550	1,75
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL		318,96			0,016	0,05
RETRAITE COMPLEMENTAIRE		318,96	4,010	12,79	6,010	19,16
PREVOYANCE		318,96	1,040	3,32	2,150	6,86
ASSURANCE CHOMAGE		318,96			4,050	12,92
Montant total des cotisations				69,80		136,14
Salaire net déclaré		249,17		CONGÉS PAYÉS PRIS Du ____ au ____ et ou Du ____ au ____ Signatures de l'employeur et du salarié		
Acompte		0,00				
Indemnités d'entretien		0,00				
Indemnités de repas		0,00				
Indemnités kilométriques		0,00				
Salaire net déclaré (y compris indemnités)		249,17				
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)		258,26				
Net à payer avant l'impôt sur le revenu		249,17 €				
Impôt sur le revenu	Base	258,26				
	Taux personnalisé / Taux non personnalisé	0,00%				
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00				
Net payé en euros		249,17 €				
Cumul imposable de l'année fiscale 2023 au 19/10/2023		4739,62				

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire. Retrouvez le détail de la politique de confidentialité sur www.pajemploi.urssaf.fr